

**DELEGATION DE Madame Véronique FAYET**

**D-2011/281**

**Contrat Urbain de Cohesion Sociale 2007-2012. 1ère  
Programmation d'actions pour l'année 2011. Autorisation.  
Décision. Signature.**

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Comme cela a été confirmé à l'occasion de l'élaboration de notre 3<sup>ème</sup> projet social, l'action menée par la Ville dans le cadre de l'actuel contrat urbain de cohésion sociale s'avère essentielle.

Les atouts majeurs de ce dispositif, qui permet, dans les quartiers les plus fragiles de notre territoire de concentrer des moyens notamment financiers, sont d'une part la proximité et d'autre part l'adaptation aux besoins des habitants. Le moteur du développement des projets est le travail d'ingénierie de nos agents de développement local. Basé sur la confiance mutuelle avec les structures de terrain, il permet d'accompagner des actions alliant l'expérimentation sociale à l'aide à la pérennisation pour les plus pertinentes.

Dans la continuité du diagnostic réalisé tant avec les partenaires dans les quartiers qu'avec les institutions concernées, des plans d'actions ont été élaborés à l'échelle de ces territoires ; des actions à proprement parler en découlent qui, le cas échéant, mobilisent les financements spécifiques liés à la politique de la ville.

L'illustration de ce partenariat se concrétise cette année encore dans le soutien financier que la caisse d'allocations familiales apporte à ces actions.

C'est ainsi que 50 659 €, au titre de la future convention territoriale globale (CTG) seront attribués aux projets soutenus par la CAF.

Le montant total de cette programmation s'élève à 411 102 € :

- 360 443 € pour la ville,
- 50 659 € pour la CAF

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention avec la CAF
- à procéder à l'encaissement de l'enveloppe de fonctionnement de 50 659 €

Rubrique 824  
Compte 74718

- à attribuer aux organismes cités sur les tableaux joints les sommes d'un montant de

360 443 € pour la part Ville, de 50 659 € pour la CAF

- à faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes,

- à signer les conventions de partenariat afférentes à ces engagements (modèle joint)

Rubrique 824  
Compte 6574

Par ailleurs, il convient d'annuler la subvention de 800 € accordée et votée au Conseil Municipal du 31 mai 2010 à l'association Action Recherche Promotion et de la réaffecter à l'association Archipel Formation pour l'action « Atelier pratiques Formation »

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**MME FAYET.** -

Il s'agit de la première programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale qui, comme vous le savez, est au cœur du 3<sup>ème</sup> Projet Social de la Ville de Bordeaux.

Cette délibération habituelle permet de concentrer des moyens financiers sur certains quartiers et de les adapter aux besoins des habitants. Ce déroulement est rendu possible grâce à la mobilisation de nos agents de développement local qui font un travail d'ingénierie remarquable dans les quartiers. Je souhaite leur donner un petit coup de chapeau au passage.

C'est basé aussi sur une relation de confiance très forte avec les partenaires de terrain. Qu'ils soient organismes HLM, associations, partenaires de quartiers, tous s'ingénient à mettre en place des actions innovantes et si possible à les pérenniser quand elles sont de qualité, quand elles font leurs preuves.

Un petit commentaire pour vous faire observer que ces actions vous sont présentées par quartier, avec les grands axes de travail par quartier, mais si on les regarde par thématique on voit que le poste n° 1 ce sont des actions consacrées à l'accès à la culture puisque nous savons que la culture est un de moyens essentiels de lutter contre l'exclusion, de favoriser l'insertion, de favoriser l'apprentissage à l'école, donc c'est un point fort du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

La deuxième thématique dans ce petit hit-parade c'est l'insertion professionnelle. J'en prendrai quelques exemples :

Le projet ABCE dans le quartier des Chartrons qui est porté par le Centre social Bordeaux-Nord en partenariat avec la Banque Alimentaire et avec un organisme de développement qui travaille habituellement dans les pays du Sud.

Il s'agit dans ce projet de permettre à 5 femmes du quartier Bordeaux-Nord de créer leur propre entreprise en réutilisant des surplus de la Banque Alimentaire qu'elles vont transformer en conserves et qu'elles vont vendre après dans les quartiers, sur les marchés, etc. C'est un projet vraiment très intéressant et très audacieux de la Banque Alimentaire et du centre social Bordeaux- Nord.

Un autre projet sur lequel j'ai envie de vous dire deux mots c'est le projet « Cuisine du monde » dans le quartier Ginko. Là aussi on aura quelque chose qui va permettre de créer un lien entre le quartier des Aubiers et le quartier Ginko puisque des femmes des Aubiers se lancent dans un parcours de formation à la cuisine. Ça démarre dans quelques semaines. Il y a plus de 20 femmes qui ont choisi de rentrer dans ce parcours de formation. Ça sera relayé par des actions de formation qualifiante mises en place par la Région.

Une fois par mois dans un premier temps, plus si affinité, ces femmes prépareront des repas pour les ouvriers qui travaillent sur le chantier Ginko.

Bouygues est aussi très impliqué dans ce projet, ainsi que la Mission Emploi Bordeaux-Nord, l'ANAH et beaucoup d'associations du quartier. C'est un projet extrêmement intéressant de lien, de formation et d'imagination dans le quartier Ginko-Les Aubiers, deux quartiers qui n'en feront plus qu'un dans quelques temps.

C'était deux exemples parmi de nombreux projets sur l'insertion professionnelle.

Enfin troisième de nos priorités, la priorité donnée à l'éducatif avec traditionnellement beaucoup d'actions d'accompagnement de la scolarité, mais aussi des choses plus innovantes, notamment à Bacalan un soutien très appuyé au collège Blanqui, et toujours dans le quartier de Bacalan des actions avec l'école Labarde et la régie de quartier. Il y a eu la semaine dernière la fête du tri qui a réuni les associations et les écoles du quartier qui était particulièrement réussie et qui a permis de faire tout un travail éducatif avec les enfants du quartier de Bacalan.

On intervient aussi sur des publics spécifiques qui ne sont pris en compte dans aucune autre action. Par exemple le CACIS est en train de mener une action éducative auprès des jeunes femmes et des jeunes filles manouches de l'aire d'accueil de Bacalan. Cette action rencontre un franc succès. Elle est particulièrement qualitative.

Enfin actuellement à la Benauge se déroule l'Atelier d'Urbanisme Utopique de « Bruit du Frigo. Ça a démarré samedi et ça se prolongera toute la semaine. Un atelier qui est à la croisée de la mutation urbaine, de la participation des habitants et de l'animation du quartier. Je vous invite à y aller cette semaine.

Et enfin de toutes petites actions sportives avec de grands clubs, par exemple « City Athlé » à Bacalan et au Lac avec le Stade Bordelais. Des actions d'initiation aux sports qui se passent au pied des cités et qui permettent de sortir un peu des pratiques habituelles. Là aussi je crois que ça rencontre beaucoup de succès.

**M. LE MAIRE.** -

Merci pour cette présentation pratiquement exhaustive. C'est un très beau projet qui montre à quel point nous sommes innovants dans ce secteur.

Je pense qu'il fera l'objet d'une grande unanimité ?

Pas d'abstentions ? Pas d'oppositions ?

(Aucune)

Action	Maître d'ouvrage	Montant Subvention Participation Ville	CTG
<b>BACALAN</b>			
<b>Axe 1 : Poursuivre les actions de désenclavement et de requalification</b>			
Arts Pop et compagnie	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	800 €	
L'art contemporain à quai	Quai du Maroc	2 000 €	
<b>Axe 2 : Favoriser l'intégration, la cohésion et le développement social</b>			
Sensibilisation à la musique classique en faveur des jeunes et d'un public défavorisé en terme d'accès à la culture	Théâtre du pont tournant	5 000 €	
Bacalan Tennis Insertion	Bacalan Tennis Club	3 000 €	
Expérimentation troisième "ouverture culturelle et sportive"	Collège Blanqui	2 000 €	
Mémoire Bacalanaise en action	Demain la veille	2 500 €	
Apéro discussion	Parents Actions Familles	500 €	500 €
Atelier d'apprentissage de la Couture	Association Familiale Laïque AFL	6 000 €	
Objets Migrateurs : Héritage et transmission culturelle	Ligue de l'enseignement Fédération de la Gironde	1 500 €	
Nature et culture : Inspirations créatives et collectives	Ligue de l'enseignement Fédération de la Gironde	1 500 €	
Parentalités	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	1 500 €	1 500 €
Atelier Récré-action	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	500 €	500 €
Clip tes mots-ateliers et concert	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	2 600 €	
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	3 500 €	3 500 €
Ateliers habitants adhérents d'activités manuelles et de cuisine du monde	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	300 €	
Chantiers/séjours et départs autonomes des jeunes adultes	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	3 500 €	
Bacalaventure	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	800 €	
Environnement, sensibilisation des habitants aux éco-gestes, GUP, tri sélectif et compostage à Bacalan	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	3 500 €	

Amélioration et tissage du lien social dans un quartier en difficulté Accueil des habitants de Bacalan	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	1 500 €	
Atelier d'activité de proximité	Amicale des locataires du Port de la lune	625 €	
Animation de la vie sociale et de la vie locale	Amicale des locataires du Port de la lune	925 €	
Bacalan danse les contes	Collège Blanqui Réseau de Réussite Scolaire Bacalan	150 €	
Programmation culturelle, éducative et sociale sur le quartier de Bacalan	Mascarets	3 000 €	
Handicap et solidarité	Amicale Laïque de Bacalan	1 000 €	
Agence Bacalanaise au collège Blanqui	Amicale Laïque de Bacalan	2 500 €	
Accompagnement à la scolarité	Amicale Laïque de Bacalan	2 000 €	2 000 €
Atelier photographique à l'école Labarde	Amicale Laïque de Bacalan	3 000 €	
City Athlé	Stade Bordelais	710 €	
<b>Axe 3 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle</b>			
Alphabétisation, illettrisme et Français langue étrangère	Association Familiale Laïque AFL	3 900 €	
Mécanique angélique II	Le garage moderne	2 000 €	
Atelier pratiques mobilité	Archipel Formation	2 000 €	
<b>Axe 4 Favoriser la tranquillité publique et renforcer la prévention</b>			
Santé Génésique et soutien à la parentalité auprès des femmes tsiganes sur l'aire d'accueil de la jallère Bacalan	Centre Accueil Consultation Information Sexualité CACIS	1 750 €	1 750 €
<b>Total</b>		<b>66 060 €</b>	<b>9 750 €</b>

## **QUARTIER BASTIDE BENAUGE**

### **Axe 1 : Coordonner les offres de services, les rendre lisibles et accessibles à l'échelle du territoire**

Pôle de ressource danse	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	8 500 €	
Action et réflexion autour de l'accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	1 200 €	1 200 €
Queyries fait son cirque	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	5 000 €	
Tous en Vacances	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux Queyries)	400 €	400 €
Pour une réussite scolaire et éducative	Association des Centre d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	5 000 €	5 000 €
Vivre ensemble avec nos différences	Collège Jacques Ellul Réseau de Réussite scolaire Bastide	1 700 €	
Comités de lecture	Collège Jacques Ellul Réseau de Réussite scolaire Bastide	2 750 €	

### **Axe 2 : Mieux connaître le tissu associatif local, soutenir son développement et favoriser l'implication des habitants**

Ecole multisports de la rive droite et vacances sportives	Girondins Bordeaux Handball Club	2 000 €	
Education à l'image à la Bastide	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries et Benauge)	2 000 €	

### **Axe 3 Poursuivre l'atténuation du sentiment d'insécurité en confortant et développant des actions de prévention**

Points accueil écoute jeunes et parents Bastide	GRICA Rénovation	1 125 €	
---	------------------	---------	--

### **Axe 4 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle et favoriser l'implantation d'activités économiques**

Une voie vers l'égalité des chances	Scop AIM Association d'insertion par la médiation	1 000 €	
Des clés pour l'emploi	Scop AIM Association d'insertion par la médiation	3 000 €	
Codes.com	Scop AIM Association d'insertion par la médiation	1 000 €	
Vers des avenir possibles	Collège Jacques Ellul	3 000 €	
Parcours d'exception	Périphéries Productions	2 489 €	
Mots des langues maternelles	Poquelin Théâtre	500 €	

### **Axe 5 : Accompagner la poursuite du projet urbain du quartier**

Atelier d'urbanisme utopique	Bruit du frigo	10 000 €	
<b>Total</b>		<b>50 664 €</b>	<b>6 600 €</b>

<b>QUARTIER CHARTRONS</b>			
<b>Axe 1 : Favoriser le développement social et culturel du quartier</b>			
Multimédia	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	2 000 €	
Questions de Parents	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	750 €	750 €
Actions culturelles	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	5 000 €	
Accompagnement à la scolarité	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	1 800 €	1 800 €
Faciliter et favoriser l'accès à la culture et aux pratiques culturelles, principalement pour les populations du quartier Bordeaux Nord	Collectif de ressources bordonor	15 000 €	
lien social en jeux	Association Ludothèque Interlude	4 000 €	4 000 €
Cultures, espaces de rencontres et d'échanges	Amicale Laïque Dupaty	500 €	
Accompagnement à la scolarité	Amicale Laïque Dupaty	1 000 €	1 000 €
Partir pour mieux revenir	Amicale Laïque Dupaty	500 €	
Histoires de dire / Histoires de voir	Le dessous des balançoires	950 €	
<b>Axe 2 : Développement urbain et amélioration du cadre de vie</b>			
Les Chartrons au rythme des saisons	Association Esprit de quartier	600 €	
<b>Axe 3 : Soutenir et faciliter l'insertion sociale et professionnelle</b>			
Vers un quotidien inventif et solidaire	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	8 000 €	
Insertion Professionnelle des Femmes	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	1 000 €	
ABC-E	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	2 000 €	
Le Pied à l'étrier	Amicale Laïque Dupaty	1 000 €	
<b>Total</b>		<b>44 100 €</b>	<b>7 550 €</b>
<b>QUARTIER GRAND-PARC</b>			
<b>Axe 2 : Développement social</b>			
Grand Parc en fête	Migrations Culturelles Aquitaine Afrique MC2A	6 000 €	
L'HLM au Grand Parc	ALIFS Association du Lien Interculturel Familial et Social	2 500 €	
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	1 250 €	1 250 €
Grand Parc en jeu	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	1 500 €	1 500 €

Scène et sorties culturelles Cinéma	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	1 500 €	
Grand Parc en scène	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	2 000 €	
Le marathon des mots	ALIFS Association du Lien Interculturel Familial et Social	1 500 €	
Du scolaire aux accompagnements	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	1 500 €	1 500 €
De l'accès aux savoirs à la quotidienneté	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	4 500 €	
Les habitants ont du talent	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	5 000 €	
Lien social, solidarité entre les âges, lutte contre les exclusions	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2 500 €	
Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité REAAP	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2 000 €	2 000 €
<b>Total</b>		<b>31 750 €</b>	<b>6 250 €</b>

## **QUARTIER DU LAC – AUBIERS**

### **Axe 1 : Favoriser la tranquillité publique et renforcer les actions de prévention**

lien social et insertion par le sport	Association Promotion Insertion Sport APIS	4 500 €	
Ouverture du stade de BMX aux jeunes du quartier de Bordeaux Maritime	Stade Bordelais section BMX	1 200 €	
Accompagnement des jeunes du quartier Bordeaux Maritime sur des compétitions régionales	Stade Bordelais section BMX	600 €	
Mon école mon malaise	K prod	1 000 €	
Bourse loisirs jeunes	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 000 €	
City Athlé	Stade Bordelais section Athlétisme	400 €	
Chantier jeunes aubiers	Centre Départemental de Prévention et de Loisirs des Jeunes de la Gironde CDPLJ 33	1 500 €	

### **Axe 2 : Renforcer la qualité de vie quotidienne et favoriser le lien social**

Festival de l'été	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	4 000 €	
Ateliers artistiques	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 500 €	
Médiation plage du lac	Régie de Quartier "Habiter Bacalan"	3 780 €	
Projet environnement, sensibilisation des habitants du Lac à leur environnement	Régie de Quartier "Habiter Bacalan"	800 €	
les arts circassiens	L'école du cirque	400 €	
"vacances in situ"	Ligue de l'Enseignement	2 000 €	
Ateliers d'échange et de rencontres artistiques et culturels	Urban Vibration School	1 000 €	
Fêtes inter-associatives	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 500 €	
Activités physique et nutrition pour femmes obèses immigrantes	PROF' APA	580 €	
La Cabane	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 750 €	1 750 €
Accompagnement scolaire	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	3 000 €	3 000 €
Accueils et sorties à la journée	Centre Départemental de Prévention et de Loisirs des Jeunes de la Gironde CDPLJ 33	800 €	

### **Axe 3 : Renforcer les actions en matière d'insertion sociale et professionnelle**

Ateliers socio-linguistiques à destination d'un public adulte	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 000 €	
La passerelle	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	2 000 €	

Plate forme à vocation professionnelle	Centre Départemental de Prévention et de Loisirs des Jeunes de la Gironde CDPLJ 33	2 000 €	
Apprentissage des savoirs de base	ZEKI	2 500 €	
Cuisine du Monde GINKO	Archipel Formation	4 000 €	
<b>Axe 4 : Poursuivre la reflexion sur le devenir du quartier dans la ville</b>			
Bouge ton quartier	Urban Vibration School	1 000 €	
<b>Total</b>		<b>43 810 €</b>	<b>4 750 €</b>
<b><i>QUARTIER SAINT-JEAN / BERCIER / CARLE VERNET</i></b>			
<b>Axe 2 : Renforcer les services et les actions de proximité</b>			
Le Café Familles	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1 250 €	1 250 €
Accompagnement à la scolarité primaire et collègue	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1 250 €	1 250 €
Alphabétisation et insertion sociale et culturelle	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 000 €	
Les mains d'or	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1 500 €	
Inform/Actif	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1 000 €	
Connecti'sud	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux Sud)	1 400 €	
Accompagnement à la scolarité	Astrolabe	1 759 €	1 759€
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Argonne)	2 750 €	2 750 €
Belcier on y est	Phénix de Belcier	1 700 €	
Prends soin de toi Etre autrement	La Boulangerie	600 €	
Consolidation d'une plateforme multiservices à vocation commerciale d'association intermédiaires bordelaises	Allo Services Bordeaux	2 000 €	
Soutien à la structure d'insertion activités bureautique	Solutelpro33	2 000 €	
<b>Axe 4 : Poursuivre l'accompagnement de la restructuration urbaine du quartier et l'amélioration du cadre de vie</b>			
"un quartier qui bouge"	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	3 250 €	
"modifications en cours"	Monts et merveilles	1 200 €	
"Belcier, une ambition écologique et sociale"	Association Atelier des Bains Douches	2 500 €	
<b>Total</b>		<b>26 159 €</b>	<b>7 009 €</b>

## QUARTIER SAINT-MICHEL

### Axe 1 : Accompagner le renouvellement urbain du quartier

Un quartier qui se raconte	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 000 €	
Lien social, échange et mixité: l'animation contre les exclusions	Les P'tits Gratteurs	4 000 €	

### Axe 2 : Favoriser l'intégration et la cohésion sociale

Cours de Français et pratiques professionnelles	Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés ASTI	1 000 €	
Alphabétisation et cours de français	Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés ASTI	800 €	
Festival- Rendez vous conte et sensibilisation	Association des Arts de la Parole Interculturelle	5 000 €	
Expérimentation d'une antenne de proximité	Maison de l'emploi	12 000 €	
L'atelier du CALK	CALK Comité Animation Lafontaine Kleber	3 000 €	3 000 €
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	3 250 €	3 250 €
La causerie des parents	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 000 €	1 000 €
Atelier d'accompagnement au départ en vacances	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 200 €	1 500 €
Parcours d'insertion par la culture	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 250 €	
Action de lutte contre les discriminations	SOS Racisme	1 500 €	
<b>Total</b>		<b>35 000 €</b>	<b>8 750 €</b>

<b>MULTISITES</b>			
Allez les filles ! Festival "Relâche"	Association de Défense des Musiques Alternatives en Aquitaine ADMAA	3 000 €	
Volontariat étudiant et solidarité	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville AFEV	1 500 €	
Actions sociales en faveur des migrants vieillissants	Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	2 000 €	
Projet de bénévolat qualifiant pour une réinsertion professionnelle	Association l'Epicerie	2 500 €	
Femmes d'ici et d'ailleurs Voyage vers une insertion sociale et professionnelle	Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de la Gironde CIDFF	3 000 €	
Plate forme d'accueil/evaluation/orientation/suivi linguistique	CLAP Sud Ouest	2 000 €	
"Citoyenneté Active" pour les jeunes	Compagnons Bâtisseurs Aquitaine	2 000 €	
CPCT Lien social	Centres psychanalytiques de Consultations et Traitement CPCT	2 000 €	
Prévention des impayés et Suivi Energétique	Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine CREAQ	1 500 €	
Initiation rugby dans les quartiers de Bordeaux	Drop de Béton	1 000 €	
Information, prévention surendettement MJD	Famille en Gironde	2 000 €	
Festival Cinésites	Jean Vigo Evénements	13 400 €	
D'habitude, Bacalan - Les Aubiers- Belcier Carle Vernet	La Boulangerie	5 000 €	
Insertion socio professionnel et action culturelle	Maison des Femmes	2 000 €	
Couveuse "Anabase"	Maison initiative l'entrepreneuriat MIE	1 000 €	
Rencontres et ateliers interculturels	Migrations Culturelles Aquitaine Afrique MC2A	2 500 €	
Lancement de la banque de miel	Musique de nuit diffusion	4 000 €	
Musiques et Quartiers	Parallèles Attitude Diffusion PAD/ Rock School Barbey	5 000 €	
L'énergie de l'espoir	Périphéries Productions	1 500 €	
Cité en surf	Surf Insertion	3 000 €	
La culture pour vivre ensemble dans un projet intégré urbain	Théâtre des Tafurs	3 000 €	
<b>Total</b>		<b>62 900 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>360 443 €</b>	<b>50 659 €</b>

**SUBVENTION COMMUNALE**  
***CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE***

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX  
ET L'ASSOCIATION.....**

« Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération n°                      du conseil municipal du 30.05.2011 et reçue à la Préfecture de la Gironde le                      .

Et

L'association                      , représentée par Monsieur                      , Président, autorisé par les statuts de l'association.

EXPOSE

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville, ainsi que les engagements des deux parties.

CONSIDERANT

Que l'association                      , dont la déclaration de création a été reçue en Préfecture de                      le                      , exerce une activité qui a pour but de

IL A ETE CONVENU

ARTICLE 1 : Activités et projets de l'association

L'association s'assigne au cours de l'année 2011 la poursuite de l'action suivante: «                      ».

ARTICLE 2 : Mise à disposition de moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association, dans les conditions figurant à l'article 3 :

- une subvention de € correspondant à la participation de la Ville.

ARTICLE 3 : Conditions d'utilisation de l'aide

L'association s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux dans les conditions suivantes :

- Cette subvention sera utilisée pour la réalisation des objectifs décrits et fixés dans le cadre du dossier de demande de subvention du CUCS 2011.

ARTICLE 4 : Mode de règlement

La subvention prévue à l'article 2 sera versée par la ville de Bordeaux en 2 virements :

- **A la signature de la convention :**
  - € pour la part Ville (80% de la subvention)
- **Au vu du bilan intermédiaire.**
  - € pour la part Ville (20 % de la subvention)

Cette subvention sera créditée sur le compte de l'association dont les références bancaires ou postales sont stipulées ci-dessous :

<b>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE /OU POSTAL</b>			
<b>Domiciliation :</b>			
<b>Titulaire du compte :</b>			
<b>Adresse :</b>			
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB ou RIP

ARTICLE 5 : Conditions générales

L'association s'engage :

- 1) à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2) à déclarer sous 3 mois à la Ville toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,

- 3) à déclarer sous 3 mois à la Ville de Bordeaux tous changements intervenus dans son conseil d'administration,
- 4) à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 5) à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 6) à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 7) à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant :  
« Association soutenue par la Mairie de Bordeaux »

Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse,...).

#### ARTICLE 6 : Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

#### ARTICLE 7 : Condition de résiliation

En cas de non respect par l'association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant la mise en demeure. La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

#### ARTICLE 8 : Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611 – 4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 01/03/1984) ;
- tous documents faisant connaître les résultats de son activité,
- un bilan intermédiaire et un bilan définitif de son action.

ARTICLE 9 : Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

ARTICLE 10 : Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

- Par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville
- Par l'association

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le .

Pour la Ville de Bordeaux

POUR LE MAIRE

Pour l'association

LE PRESIDENT

Véronique FAYET  
Adjointe au Maire